

**CONSTANCE DÉMETTRE**  
créatrice du podcast *Les enfants vont bien*

illustré par  
**NATHALIE PRIOUX**

# Familles **exTRA** ordinaires

Le droit à la parentalité pour tous



ÉGALITÉ

ADOPTION

**Vuibert**  
GRAPHIC



**CONSTANCE DÉMETTRE**  
créatrice du podcast *Les enfants vont bien*

illustré par  
**NATHALIE PRIOUX**

# Familles **extra** ordinaires

Le droit à la parentalité pour tous





# Introduction

**Pour une famille LGBTQIA+, dont la composition sort de l'ordinaire (nous les nommerons les familles extraordinaires), prendre la décision de construire une famille est déjà un acte militant !**

Les couples LGBTQIA+ savent, par défaut, qu'ils devront se battre, se justifier, se conformer, se révolter, se soutenir et se visibiliser s'ils entrent dans un parcours de conception ou d'adoption. Dès lors que les enfants seront là, leurs parents deviendront des militants du quotidien, qui devront expliquer, rassurer, protéger, s'invisibiliser parfois et se visibiliser souvent pour s'assurer que les enfants aillent bien.

Lorsque ces couples se lancent dans un projet de famille, de nombreuses questions se posent, différentes et complémentaires de celles que peut avoir un couple hétérosexuel : comment faire ? quel donneur choisir ? quel pays choisir ? quels seront les coûts ?...

Ces questions complexifient grandement le parcours et demandent souvent une prise de décision rapide. Elles sont très engageantes et responsabilisantes alors même que l'idée de concevoir ou d'adopter germe encore à peine dans leurs esprits.

PMA, GPA, adoption, filiation... Vous trouverez ici un aperçu de nos parcours, des injustices et des embûches qui les émaillent, mais aussi des joies et des avancées. Vous découvrirez combien nos droits sont fragiles et nécessitent une constante vigilance.

Bien sûr, cet ouvrage ne présente pas un panel exhaustif des possibilités qui s'offrent à nous pour faire famille, tant nous sommes inventifs et créatifs.

En revanche vous ne trouverez pas d'autres formes de famille que celles formées par les membres de la communauté LGBTQIA+, même si elles sont tout à fait transposables.

Il vous arrivera sûrement de rencontrer une famille dont la composition familiale vous est étrangère : sachez qu'une famille est définie par ceux qui la composent. Parfois elle englobe les amis, souvent elle est nucléaire, parfois il y a

plus d'adultes que d'enfants, parfois elle est composée de poilus. Gardez l'esprit ouvert ! L'important, rassurez-vous sur cela, est que nos enfants vont bien.

## **LE PODCAST *LES ENFANTS VONT BIEN***

Lancé en janvier 2020, c'est le premier podcast qui donne la parole aux familles extraordinaires : homoparentales, coparentales, monoparentales, adoptantes, parentalité trans, et aux enfants vivant au sein de ces familles. À travers 200 épisodes, je partage des histoires clés pour de futurs et jeunes parents, mais aussi des familles en recomposition ou des personnes alliées souhaitant s'informer. Une septième saison débute à l'automne 2026.

### **Son succès en chiffres :**

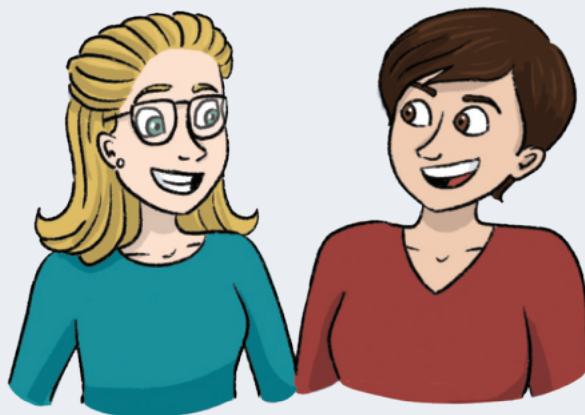
- + de 500 000 écoutes cumulées sur six ans
- 16 000 écoutes par mois
- 7 500 followers sur Instagram : @lesenfantsvontbienpodcast

Les épisodes du podcast sont désormais disponibles sur l'explorateur : [explorateur.collectiffamilles.com](https://explorateur.collectiffamilles.com).

Imaginé et développé en partenariat avec le Collectif Famille.s, WeDoData et la fondation LDLC, l'explorateur est un moteur de recherche inédit, boosté à l'IA, pour découvrir les podcasts liés à votre recherche, et même des extraits précis au sein du podcast. Vous pouvez y retrouver toutes les histoires de cet ouvrage et plus encore.

Je vous invite à aller tester et poser vos questions à l'explorateur, afin de trouver les réponses à vos interrogations concernant votre accès à la parentalité.

Les épisodes restent également accessibles sur toutes les plateformes : Spotify, Deezer, YouTube, Apple Podcasts et Amazon Music.



## *Constance et Aude*

### **L'avant et l'après mariage pour tous**

En 2013, la loi sur le mariage pour tous ouvre une nouvelle possibilité : la reconnaissance de deux parents de même sexe sur l'acte de naissance des enfants issus de familles homoparentales. Devant l'importance et la violence des manifestations anti-mariage pour tous, cette filiation est rendue indirecte, c'est-à-dire que les parents doivent adopter leurs propres enfants pour que la filiation soit reconnue.



Aujourd'hui,  
je vais vous raconter  
mon histoire qui  
commence en 2010, avant  
le mariage pour tous.





Le lendemain





Est-ce qu'il n'existerait pas une astuce que l'on pourrait exploiter ?



Je ne peux que vous conseiller de signer un testament.



Nous le rédigerons pour demander que la garde soit confiée à Aude en cas de décès, mais cela ne vous garantira rien.

Ce sera à la bonne volonté du juge des affaires familiales.

Rien n'empêchera que votre enfant ne soit confié à un ascendant direct. C'est la loi !

En revanche, le juge peut être compréhensif et ne pas couper le lien de l'enfant avec l'autre adulte avec qui il aura vécu. Il pourra, peut-être, accorder un droit de visite.

Seulement ? On ne va pas être sereines...









**Natacha, Alexis, Delphine, Marie-Clémence, Stéphanie,  
Rémy, Jean-Baptiste et Nathan partagent un même désir :  
fonder une famille.**

Hors des modèles traditionnels, ils inventent, s'adaptent, luttent... et tracent de nouveaux chemins vers la parentalité. À travers leurs récits, cette BD dévoile les joies, les doutes et les combats de familles « extra » ordinaires engagées dans un même projet : accueillir un enfant.

De l'évolution du mariage pour tous à la loi bioéthique de 2021, ces témoignages mettent en lumière les avancées obtenues au fil des treize dernières années, mais aussi les inégalités qui persistent.

PMA, GPA, adoption, coparentalité ou soloparentalité : autant de parcours singuliers qui racontent une même histoire, celle d'un désir d'enfant plus fort que les obstacles !



**Vuibert.fr**

livre écoresponsable  
23 €

978-2-311-15165-7

